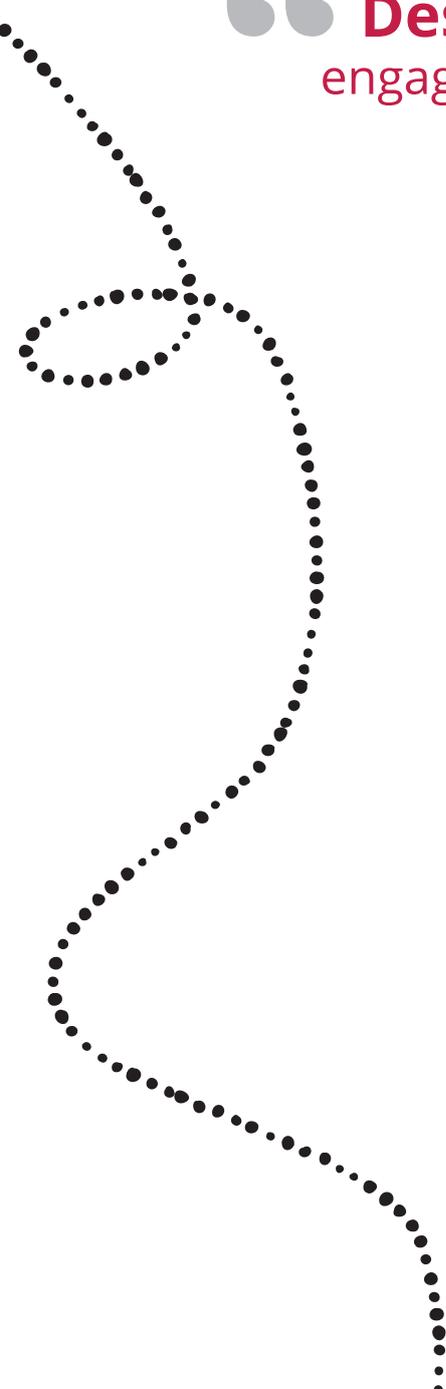


FAIRE CULTURE ENSEMBLE

PRÉCONISATIONS POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE CULTURELLE INNOVANTE, INCLUSIVE, AMBITIEUSE & CITOYENNE !

" A P A * DE CÔTÉ "





“ **Des Femmes & des Hommes**
engagés pour une dynamique territoriale ”

*A P A : Avant - Pendant - Après

Photos de couvertures :

1, 2, 5, 6. Représentations de l'Association ALIF
Crédit photo : Codev

3. Défilé "URF Artcycling" avec Lina Khei
Crédit photo : Stéphanie Durbic pour PMA

4. Fête mondiale du conte de la Cie Gakokoé - Safari Conte 2023
Crédit photo : Stéphanie Durbic pour PMA

CAPITALE
FRANÇAISE
DE LA CULTURE

PAYS DE MONTBÉLIARD AGGLOMÉRATION 2024



PRÉAMBULE

Convaincu que la culture est un élément de cohésion sociale et de développement des territoires, le Codev au travers de sa commission « Culture, Sport & attractivité » souhaite donner un écho à la labellisation de Pays de Montbéliard Agglomération, Capitale Française de la Culture 2024 ...

En effet, la culture contribue à l'émancipation et à l'épanouissement de l'individu, ce qui en fait un enjeu majeur pour notre territoire. Pour ce faire, tout doit être fait pour la rendre plus accessible et mieux partagée.

INTRODUCTION

Suite à la présentation, le 26 avril 2023, du projet CFC 2024 par Emmanuel OUDOT aux membres de la commission « Culture, Sport & Attractivité », et après la séance de travail du 30 mai 2023, il a été décidé - malgré un processus et un calendrier contraints ne laissant que peu de place à la participation citoyenne - de présenter des pistes de réflexions prospectives afin d'accompagner Pays de Montbéliard Agglomération dans la réussite de cette année 2024 dédiée à la Culture.

En effet, le Codev souhaite que la parole citoyenne puisse trouver sa place dans la mise en œuvre du programme CFC 2024 et s'intégrer dans la mobilisation générale engendrée par cette année emblématique.

Cette mobilisation pour une programmation culturelle de proximité sobre, ambitieuse et inclusive s'impose avec une acuité nouvelle dans la période actuelle, marquée par l'impérieuse nécessité de construction collective, par l'avènement du numérique et l'individualisation des comportements.

Enfin, parce que les inégalités d'accès à la culture persistent et que PMA est attentif à l'inclusion et à la valorisation de tous dans la dynamique culturelle de son territoire, il faudra développer de nombreuses actions en direction des publics éloignés de la culture ou en difficultés sociales, en coordination avec les acteurs sociaux et culturels du territoire.

À travers la démarche de concertation menée au sein du Codev, il est proposé de faire « 3 pas de côté » ou 1 A P A de côté.

L'AVANT En amont du démarrage de l'année 2024...

Le Codev souhaite rencontrer, dès son recrutement, **le chargé de mission en charge de la participation citoyenne** afin de l'aider à identifier au mieux les cibles des différentes actions de CFC et d'**échanger à partir des interrogations suivantes :**

- ▶ Comment le calendrier des manifestations et des appels à participation va-t-il être communiqué aux communes et aux associations ?
- ▶ Comment éviter les télescopages avec les programmations déjà définies (ex : MA) ?
- ▶ Comment faire émerger le potentiel culturel de l'ensemble des communes, y compris les plus petites ?
- ▶ Quelle inscription de CFC dans la stratégie du Pôle Métropolitain Nord FC ? Des coopérations sont-elles envisagées ?
- ▶ Comment les enjeux de visibilité et d'attractivité sont incarnés dans le projet ? Quelles retombées économiques sont prévues ?
- ▶ Comment la labellisation des actions est-elle prévue ?

LE PENDANT Au cours de l'année 2024...

Le Codev propose l'idée d'endosser un rôle de veilleur actif, de « baromètre » des actions et ainsi contribuer au processus graduel d'évaluation (« en marchant ») au cours de l'année 2024 (**les indicateurs** pourraient être définis en référence à "**la Boussole de l'Art Citoyen**" définie par la fondation Carasso | <https://www.fondationcarasso.org/wp-content/uploads/2019/02/La-Boussole-de-lArt-Citoyen-WEB.pdf>)

Le Codev propose de soutenir une à deux actions significatives qui pourraient être distinguées, valorisées et labellisées. Le Codev recommande unanimement l'implication des établissements scolaires et de l'enseignement supérieur.

L'APRÈS Poursuite de la trajectoire à partir de 2025...

Le Codev souhaite s'inscrire dans la construction de l'héritage de l'année CFC en :

- participant à l'évaluation des actions
- ciblant les actions qui pourront être prolongées pour contribuer à l'attractivité du territoire, à sa visibilité...
- identifiant la transmission qui pourra être faite

Les membres du Codev souhaitent se positionner comme acteurs qui œuvreront à la capitalisation des pratiques développées en 2024 pour faire de la culture autrement (décarbonée) et créer la culture citoyenne de demain qui intégrera les enjeux de la sobriété !

LES RECOMMANDATIONS du Codev au comité délibératif :

- S'assurer d'une communication inclusive et visible par tous
- Intégrer les familles les plus éloignées de la culture
- Inciter à la délocalisation des manifestations (zones rurales)
- Organiser l'accessibilité et la mobilité aux manifestations
- Impliquer le réseau des villes jumelées avec les communes de PMA (Ludwigsburg)
- Articuler les actions avec les richesses patrimoniales existantes
- S'ouvrir vers d'autres champs professionnels : l'éducation, le social et le sport (JO)
- Solliciter l'intergénérationnel
- Valoriser toutes les cultures présentes sur le territoire de PMA (dimension multiculturelle)
- Articuler les actions CFC avec des projets déjà engagés (route des savoir-faire) ou avec un projet-phare (année Oehmichen)
- Organiser des événements permettant la valorisation des pratiques artistiques amateurs : création d'œuvres artistiques dans le cadre d'atelier animés par des artistes puis organiser une circulation de ces œuvres dans le territoire, parcours ludique, suivi en réseau avec le téléphone
- Créer une plate-forme participative de création artistique (**projet innovant PMA CréActif** proposé par Fabien METHIA) pour stimuler la créativité locale et renforcer le lien social (**voir projet en annexe**)
- Valoriser les projets déposés sur la plate-forme par la création éphémère d'un espace de rassemblement physique des productions (cf "**le Musée du 21^{ème} siècle**" de Yona Friedman | <https://vimeo.com/37171409> | <https://www.mac-lyon.com/fr/programmation/le-musee-du-xxie-siecle>)

ANNEXE

Initiative citoyenne

PLATEFORME " PMA CRÉACTIF "

Créons ensemble des Œuvres tout au long de l'année 2024

L'initiative "PMA CréActif" est un projet innovant visant à établir une plateforme participative de création artistique populaire en soutien à Montbéliard CFC2024. Son objectif est de stimuler la créativité locale et de renforcer le lien social, offrant à tous les habitants, quel que soit leur âge, expérience ou formation artistique, l'opportunité de devenir acteurs culturels sur leur territoire.

Cette plateforme fournit un espace d'expression et de collaboration où chacun peut proposer des idées d'œuvres artistiques, trouver des partenaires pour des projets communs, bénéficier de soutiens pour réaliser ses projets et partager ses créations avec la communauté. En collectant et en faisant la promotion des œuvres (vidéo, audio, podcast, image, photo, etc.), la plateforme joue un rôle actif dans la diffusion de l'expression artistique.

Les membres de la plateforme participent activement en s'inscrivant, créant un profil personnel, proposant des idées d'œuvres, cherchant des partenaires pour des projets, utilisant les ressources disponibles pour réaliser leurs projets et partageant finalement leurs œuvres, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Ce projet promeut la diffusion facile et large de l'expression artistique sur les réseaux sociaux les plus populaires, atteignant ainsi des communautés généralement éloignées de la culture académique, comme le Cosplay par exemple.

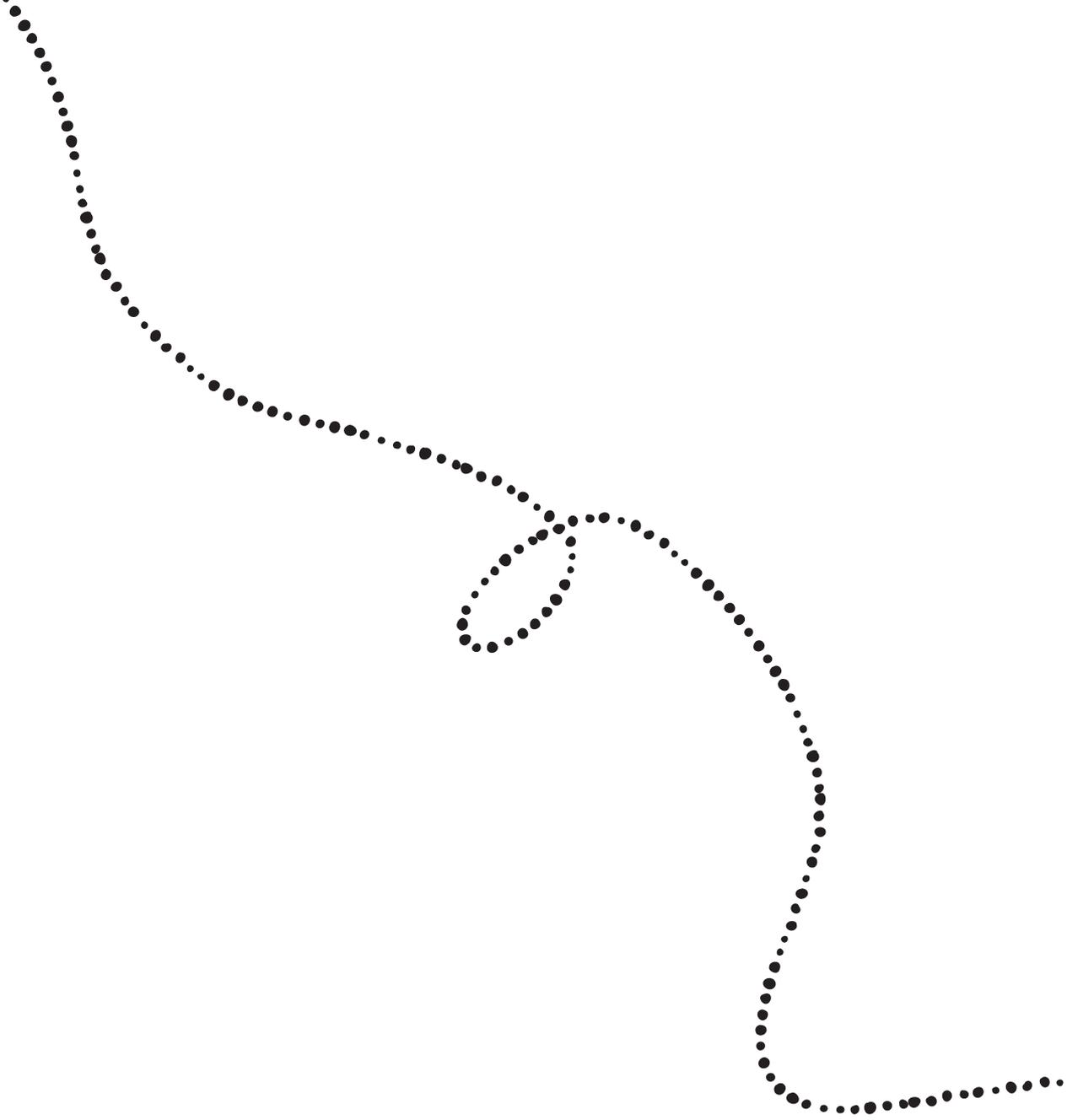
Pour sa mise en œuvre, le projet nécessite la création d'une plateforme en ligne robuste, une stratégie de communication efficace, la mise à disposition d'espaces de création, de matériel et d'équipements, un financement adapté, des partenariats stratégiques, ainsi qu'un encadrement et un soutien pour les participants.

En tant qu'héritage, les œuvres créées pourront être précisément archivées pour une réutilisation future, servant de témoignages de notre époque. Dans 10 ou 20 ans, les citoyens pourront redécouvrir leur vision de l'environnement et de la sobriété de l'année 2024.

Les bénéfices attendus de ce projet sont multiples : il stimulera la créativité, l'expression artistique et artisanale de tous les habitants, renforcera le lien social, valorisera les talents locaux, promouvra la diversité culturelle et développera un sentiment d'appartenance et de fierté locale.

Avec le potentiel de transformer PMA en un pôle dynamique d'expression artistique et culturelle, le projet "PMA CréActif" offre une opportunité unique de stimuler la créativité et l'engagement citoyen dans notre région.

Fabien METHIA,
entrepreneur, auteur et membre du Codev



Conseil de Développement | 8, avenue des Alliés - BP 98407 - 25208 Montbéliard cédex

Jilali EL RHAZ

Directeur

03 81 31 89 65

jilali.elrhaz@agglo-montbeliard.fr

Olivier MASSACRIER

Assistant

03 81 31 84 71

olivier.massacrier@agglo-montbeliard.fr

codev@agglo-montbeliard.fr

<http://codev.agglo-montbeliard.fr>

